



Les entretiens managériaux et le PMDC

Présentation :

Les entretiens managériaux : entretien annuel d'évaluation, entretien professionnel, de reprise ... sont autant d'occasions pour un manager et son managé d'échanger sur leur collaboration. Ils sont donc des moments privilégiés pour faire un point sur les compétences du salarié, ses envies de progression ... Il est très important pour un responsable du développement des compétences de tenir compte des résultats de ces entretiens et de les intégrer dans l'analyse des besoins en compétence (Il s'agit ici des besoins ascendants).

Toutefois, pour que ces entretiens participent à l'élaboration du plan de développement des compétences, ils doivent respecter un certain nombre de critères.

Objectifs pédagogiques :

- ✓ Connaître les différents entretiens managériaux et leur objectif
- ✓ Entretien professionnel et PMDC
- ✓ Entretien annuel d'évaluation et PMDC
- ✓ Comment intégrer les besoins en compétences recueillis dans le PMDC

Programme :

► Partie 1 : Les différents entretiens managériaux

- Les entretiens de recrutement
- Les entretiens d'intégration
- Les entretiens annuels d'évaluation
- Les entretiens professionnels
- Les entretiens de recadrage
- Les entretiens préalables à sanction
- Les entretiens de départ

► Partie 2 : Les entretiens professionnels, quand ? Comment ? Pourquoi ?

- Définition, cadre légal
- Déroulement
- Les informations à intégrer dans la préparation du PMDC

► Partie 3 : Les entretiens annuels d'évaluation, quand, comment, pourquoi ?

- Définition, cadre légal
- Déroulement
- Les informations à intégrer dans la préparation du PMDC

► Partie 4 : Comment intégrer les informations recueillies dans le PMDC

- Recueil des informations issues des entretiens managériaux
- Dresser un tableau de bord des informations recueillies
- Analyser les besoins en compétences détectés par les entretiens par rapport à ceux issus de la démarche compétences
- Intégrer les besoins individuels au PMDC

► *Moyens et méthodes pédagogiques : Pédagogie active basée sur un minimum d'apports théoriques et une mise en pratique sous forme d'études de cas, d'analyse documentaire. Des travaux personnalisés intersessions pourront être mis en œuvre.*

► *Evaluations : de satisfaction à la fin de la formation ; des acquis par le formateur (exercices, QCM, étude de cas fil rouge : chaque stagiaire travaille sur sa propre organisation)*

► *Un certificat de réalisation sera délivré aux stagiaires à l'issue de la formation.*

INFOS PRATIQUES

Durée :

2 jours en présentiel
4 demi-journées en distanciel
synchrone

Horaire :

09h00 - 17h30

Public :

Managers et personnes en charge
du PMDC

Prérequis : Aucun

Personnes en situation de handicap :
contactez notre référent handicap



Formateur :

Murielle GUILBERT
Ingénieure Formation

Référence :

FTF0013 - V2023 (maj 09/2022)

CONTACT

Formation intra

Devis sur demande / calendrier
sur mesure

Votre contact :

Murielle GUILBERT

06 46 52 49 67

murielle.guilbert@mg-andragogie.fr

*Enregistré sous le numéro 32591013559. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état
Organisme certifié Qualiopi pour les actions de formations et l'accompagnement à la VAE sous le n° ATA5252021*



www.mg-andragogie.fr